



Elaboration du Plan de Mobilité Simplifié

INGETEC

01/12/2022

Enquête web auprès des entreprises

- Enquête web (via l'application *SurveyMonkey*) réalisée entre le **15 octobre au 28 novembre 2022**

- Enquête diffusée via les canaux de communication suivants :
 1. Publications FB et LinkedIn
 2. Communiqué de presse
 3. Diffusion aux mairies
 4. Message Panneau Pocket
 5. Annonce RVR

→ au total **10 répondants** à l'enquête

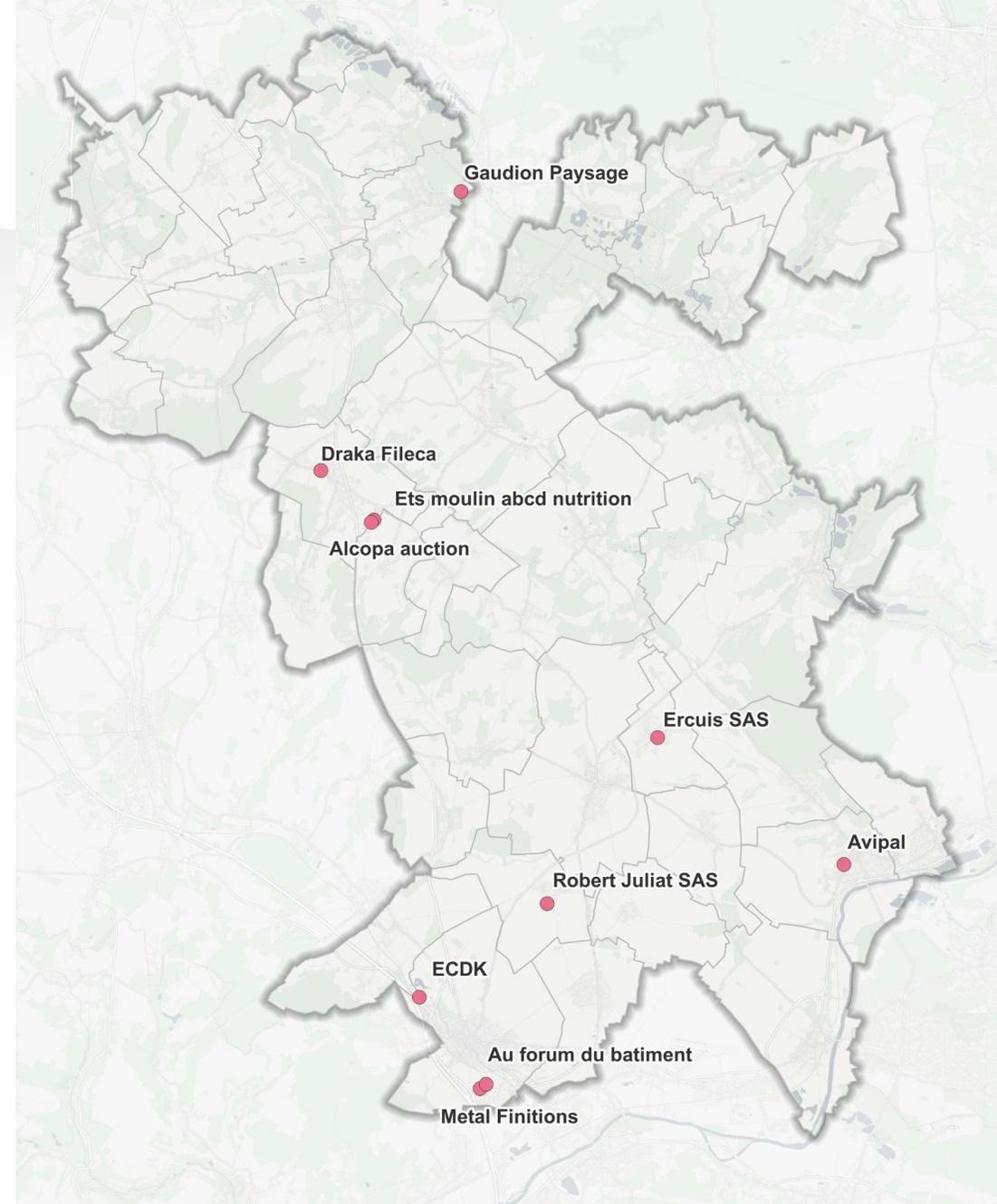
Profil des répondants

Au total **10 entreprises** ont participé à ce questionnaire.

Un **nombre de salariés assez varié**, allant de **8 salariés** pour la plus petite (ECDK) à **200 pour la plus importante** (Au forum du bâtiment).

La moyenne se situant à 60 salariés par entreprise.

Concernant la **répartition géographique**, deux entreprises se situent sur la commune de **Saint-Geneviève** (Draka Fileca et Ets moulin abcd nutrition) et trois sur la commune de **Chambly** (ECDK, Au forum du bâtiment et Metal Finitions).



● Entreprises ayant répondu au questionnaire



Aucune entreprise ne dispose d'un plan d'action mobilités pour ses salariés.

Quatre entreprises sur dix prennent en charge une partie du coût du déplacement domicile-travail (indemnité kilométrique ou remboursement de 50% des titres et abonnements pour les transports).



La très grande majorité des salariés utilisent leur voiture pour se rendre au travail. Il est à noter que sept salariés d'Avipal sur neuf utilisent les transports en commun, cela se révèle être le plus haut taux parmi toutes les entreprises.



Aucun problème de stationnement n'est rencontré sur les différents sites des entreprises. Pour les plus importantes un parking privé suffisamment capacitaire est présent.



Concernant la facilité d'accès pour les employés, la principale problématique rencontrée est le manque de transports en commun. Cela peut notamment poser problème lors du recrutement, dans la grande majorité des cas la possession ou non d'un permis de conduire et d'un véhicule est un facteur discriminant pour une éventuelle embauche.



Concernant la desserte en transport en commun, seule les entreprises Gaudion Paysage (Berthecourt) Robert Juliat (Fresnoy-en-Thelle) et Avipal (Précy-sur-Oise) en bénéficient. Les horaires du bus à proximité de l'entreprise Robert Juliat ne sont toutefois pas adaptés aux horaires d'ouverture de la société.



Malgré l'absence de stratégie autour du covoiturage (toutes les entreprises ont déclaré ne pas en avoir mis en place),

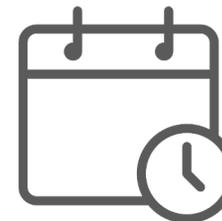
cette pratique est relativement courante pour l'ensemble des entreprises sondées.

Sur les dix, seule trois n'ont aucun salarié pratiquant le covoiturage. Le nombre de covoitureurs est cependant plutôt faible, de l'ordre de 2 à 10.



Concernant les modes actifs, très peu viennent à vélo ou à pied hormis quelques salariés résidant à proximité immédiate de leur lieu de travail.

L'importante distance domicile – travail est une des causes identifiées, de ce fait aucune entreprise n'a mis en place d'incitations spécifiques pour que les salariés puissent se rendre à vélo au travail.



À l'heure actuelle, il n'est pas prévu « d'événements » sur le sujet de la mobilité « propre ».

De plus, seule l'entreprise Gaudion Paysage mène des échanges réguliers sur les sujets de mobilité avec la CCI Oise.

INGETEC

Agence de Normandie
135 Allée Paul Langevin
76 Paris



ramysalameh@ingetec.fr
lionelbonnard@ingetec.fr